

COMMUNE DE VAULX (Haute-Savoie)



Procès-Verbal du Conseil municipal du vendredi 07 Janvier 2022 à 20h00

Ouverture du Conseil à 20h05

Le 07 janvier 2022, à 20h00, le conseil municipal de la commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.

Date de la convocation : 27 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Valérie FAVRE, Christophe BOCQUET, Gil BENICHOU, Danièle DEPLANTE, Damien MISSILIER, Philippe BREVET.

Absents excusés : Christophe DOUARD a donné procuration à Gil BENICHOU, Cécile FANTINI a donné procuration à Philippe HELF, Murielle NAGEL a donné procuration à Chantal MARCHAND, Marie-Noëlle NOIREAUX FATTAZ a donné procuration à Valérie FAVRE, Cédric VERNEY a donné procuration à Christophe BOCQUET, Emmanuel SERRIER a donné procuration à Danielle DEPLANTE.

- Désignation d'un secrétaire de séance : Philippe HELF
- Approbation du procès-verbal du 03 Décembre 2021 à l'unanimité
- Compte rendu des décisions prises par délégation

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) Tarifs 2022

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il leur appartient de se prononcer sur les tarifs applicables sur la commune au 1^{er} janvier 2022.

Suite au débat qui s'est tenu lors du précédent conseil du 03 décembre, il est proposé les tarifs ci-après à la décision des membres du conseil.

Madame le Maire souhaite apporter quelques points de précisions :

- Pour ce qui concerne la révision des loyers à titre précaire, c'est l'indice de référence des loyers qui est pris en compte pour le calcul. IRL 3^{ème} trimestre 2020 = 130,59 / IRL 3^{ème} trimestre 2021 = 131,67 Différence entre les 2 indices = 1,08 point
- Pour les loyers régis par des baux professionnels, il est rappelé qu'aucune augmentation n'avait été actée en 2021 du fait de la baisse d'activité liée au COVID-19. Les loyers pour l'année 2022 seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2022 pour les baux signés avant le 1^{er} janvier 2021 et à la date anniversaire des autres baux (précisés ici entre parenthèses). Le calcul de la variation de loyer a été fait selon les modalités prévues aux baux, à partir de l'indice de coût de la construction.
- Il est proposé une augmentation du tarif du repas de la cantine scolaire de 10 centimes et de 20 centimes pour les repas non réservés, en raison de la hausse du coût des denrées alimentaires et plus généralement de la hausse du coût de la vie.

NATURE	TARIFS	
	2021 <i>Pour mémoire</i>	2022 <i>Proposition</i>
LOCATION SALLE COMMUNALE		
Repas, soirée privée (journée simple)	135.00 €	135.00 €
Repas, soirée privée (du samedi matin au dimanche inclus)	200.00 €	200.00 €
Repas, soirée privée (le week end entier VSD)	275.00 €	275.00 €
théâtre - spectacle	100.00 €	100.00 €
<i>Caution :</i>		
Location de la salle	1 500.00 €	1 500.00 €
Ménage	150.00 €	150.00 €
LOCATION A TITRE PRECAIRE		
Ecole appartement Sud	674,30 €	681,58 €
Ecole appartement Nord	573,90 €	580,09 €
Mairie appartement Sud	450,90 €	455,76 €
Mairie appartement Nord	410,73 €	415,16 €
LOCATION BAIL PROFESSIONNEL		
Maison médicale Cabinet 1	400 €	427 €
Maison médicale Cabinet 2	360 €	385 €
Maison médicale Cabinet 3	215 €	230 €
Maison médicale Cabinet 4	201 €	215 €
Maison médicale Cabinet 5	105 € / 165 €	112 € / 176 €
Maison médicale Salle A	105 €	109 €
Maison médicale Salle B	90 € / 50 €	93 € / 52 €
Maison médicale Salle C (fév 2022)	105 €	110 €
Salle paroissiale mairie (sept 2022)	120 €	124 €
Local artisanal (soumis à TVA délib. n°20211203-037)	333,33 €	333,33 €
CANTINE SCOLAIRE		
Repas enfant	4,40 €	4,50 €
Repas enseignant	4,40 €	4,50 €
Repas adulte surveillant	0 €	0 €
Repas enfant non inscrit	8,80 €	9 €
Pénalité absence parent surveillant	70 €	70 €
CIMETIERE		
Concession cinquantenaire le m2	100.00 €	100.00 €
Case columbarium cinquantenaire	500.00 €	500.00 €
Rachat de case / concession Sous réserve de remise en état	/	50% de la valeur d'acquisition

PHOTOCOPIES		
Feuille A4	<i>0,10 €</i>	0,10 €
Feuille A3	<i>0,20 €</i>	0,20 €
Feuille A4 couleur	<i>0,70 €</i>	0,70 €
Feuille A3 couleur	<i>1,50 €</i>	1,50 €

Les élus souhaitent rappeler le règlement d'utilisation et de location de la salle communale, qui reste exclusivement réservée aux habitants de la commune.

Il est également expliqué aux membres du conseil que ces tarifs prévoient désormais la possibilité de rachat de case du columbarium ou de concession au cimetière communal. Le cas s'est en effet récemment présenté et il appartient au conseil de statuer sur cette situation.

Il est enfin rappelé que le coût réel d'un repas à la cantine étant proche des 11€, la hausse proposée est donc mineure.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** :

- **ADOPTE** les tarifs 2022 tels que présentés.

Avant de poursuivre l'étude de l'ordre du jour, Madame le Maire propose une suspension de séance d'une durée d'une heure, compte tenu de l'arrivée de Monsieur GRANGE, du Cabinet AMOME, pour lui permettre d'intervenir.

Suspension de séance à 20h30

Monsieur GRANGE, du Cabinet AMOME, précise que dans le cadre de l'appel à candidatures d'opérateurs immobiliers lancé pour le projet d'aménagement du centre du village, 6 offres ont été reçues en temps et en heure.

Ces 6 candidats sont : SOGERIM, Poste habitat Rhône-Alpes, SantéAlp, Warm Up, Généom et Valmont.

Après avoir analysé ces offres, Il en dresse une rapide présentation à l'ensemble des membres du conseil municipal. Les élus ont pu poser les questions qu'ils avaient et des explications leur sont données quant à la suite de la procédure.

Madame le Maire informe les élus qu'elle va notifier aux 5 promoteurs retenus le choix de la commune de Vaulx de leur demander de poursuivre leur travail de réflexion sur le projet. Ils vont entrer dans la phase dite « offres », avec une échéance prévue pour mi-mars. Le candidat non retenu sera par ailleurs informé par courrier.

Reprise de la séance à 21h30

2) Programme ACTEE – appel à projets Séquoia

Le SYANE, Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, a l'intention de déposer une candidature groupée à large échelle territoriale dans le cadre de l'appel à projets Séquoia. Il en a informé la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, qui le transmet aux communes membres.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du programme national « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique » ACTEE. L'objectif de ce programme est de favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités.

La Commune de Vaulx souhaite proposer 2 dossiers dans le cadre de cet appel à projets :

- rénovation du système de chauffage de l'église
- étude thermique pour l'école sous forme d'audit, afin de connaître l'état de la situation du bilan thermique. Si 40% d'économie, possibilité de financer à 100% les travaux

Ces 2 projets s'inscrivent dans une volonté de conversion vers des énergies décarbonées des bâtiments chauffés au fioul.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** :

- **PRONONCE** son intérêt à se joindre à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour candidater à l'appel à projets SEQUOIA
- **SOUHAITE** faire inscrire les projets de rénovation du système de chauffage de l'église et l'étude thermique de l'école dans cet AAP
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces et tous les documents nécessaires à cette candidature, dans le respect des prérogatives qui sont les siennes et qui ont été définies dans la délibération n°20200604_016 du 04 juin 2020 portant délégations au Maire.

3) Vente de matériel communal de déneigement

Madame le Maire rappelle que la commune a confié le déneigement à l'entreprise Bouvier SAS, marché notifié le 08 novembre 2021, pour une durée de 3 ans, jusqu'au 31 mai 2024.

Elle rappelle également que la commune dispose de son propre matériel de déneigement, et notamment une lame et une saleuse. Ce matériel a été acheté en 2009 pour la saleuse pour un montant de 6.600 € et en 2012 pour la lame de déneigement pour un montant de 6.500 €.

Le prestataire a manifesté son intérêt pour racheter ce matériel, ce qui lui permettrait d'être opérationnel plus rapidement lors des épisodes neigeux, en ayant un matériel équipé prêt à l'usage directement sur site.

Compte tenu du caractère des biens considérés, il n'est pas besoin de procéder à leur déclassement. La commune peut donc procéder à la vente de gré à gré. Il est rappelé que la délibération n°20200604_016 du 04 juin 2020 autorise Madame le Maire à procéder à l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers pour une valeur n'excédant pas 4.600 €.

Un échange de principe avec le prestataire a eu lieu, qu'il convient de formaliser par une délibération. Un prix de 2.300€ a été proposé, qu'il convient de valider.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** le principe de cette vente de matériel à l'entreprise de travaux agricoles BOUVIER SAS
- **VALIDE** le prix de vente à 2.300€ (deux mille trois cents euros)
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les formalités nécessaires à cette vente.

4) Adhésion au CNAS – précision

Par délibération n°20211203_035 en date du 03 décembre 2021, la commune de Vaulx a adhéré au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette délibération d'adhésion n'était pas assez précise, il est demandé au conseil de désigner un membre, en qualité de délégué-e élu-e, notamment pour représenter la mairie de Vaulx au sein du CNAS.

Madame le Maire propose de désigner Madame Murielle NAGEL, compte tenu de sa délégation aux Ressources Humaines au sein du conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame Murielle NAGEL, conseillère municipale déléguée aux Ressources Humaines, en qualité de déléguée élue, notamment pour représenter la mairie de Vaulx au sein du CNAS.

B. INTERCOMMUNALITE

5) Actualités de l'intercommunalité et retour des Conseillers sur les commissions intercommunales :

- **Commission développement économique et touristique du 07 décembre** : il s'agissait là de la 2^{ème} réunion en présentiel depuis le début du mandat, et cette réunion a duré plus de 3h de réunion. Les membres représentant la commune de Vaulx, Chantal MARCHAND et Christophe BOCQUET, regrettent l'absence de présentation des membres. Les chevalets des participants devront être réclamés pour la prochaine réunion, afin de permettre une meilleure identification lors des prises de parole. Ils regrettent également le manque d'égalité des territoires, l'essentiel des projets étant situés à Rumilly. Le nouveau schéma directeur des sentiers pédestres a été évoqué, ainsi que la mise en place de la taxe de séjour.

C. POINT DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

6) Commission urbanisme et voirie

Urbanisme :

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
26/11/2021	DP 074 292 21 X 0060	FAU Thierry	323 chemin des Praz	74150 VAULX	323 Chemin des Praz 74 150 VAULX	B 955	Aménagement de combles
29/11/2021	PC 074 292 21 X 0011	FLEURANT Pierre	200 chemin de Panfery	74150 VAULX	200 chemin de Panfery 74150 VAULX	B 1037	Création d'une annexe à maison individuelle (garage/zone technique)
03/12/2021	PC 074 292 19 X 0007 M03	FRETTE Léonie et GAGNIERE E.	La pièce	74 150 VAULX	La Pièce 74 150 VAULX	B 0908	Création d'un garage accolé au sous-sol façade Sud-Est de 32m ² + une terrasse

06/12/2021	DP 074 292 21 X 0061	JOSEPH Brice et Olivier	2 B impasse des Noisetiers	74330 LA BALME-DE-SILLINGY	553 route de Saint-Eusèbe 74150 VAULX	A 930 et A 617	Rénovation d'une habitation existante : création d'une terrasse végétalisée, création d'ouvertures
16/12/2021	DP 074 292 21 X 0062	GAILLARD Florian	49 impasse des Platanes	74150 VAULX	49 impasse des Platanes 74150 VAULX	B 1088	Construction d'un mur de soutènement préfabriqué en béton en L recouvert de pierres de parement aspect enrochement (50 à 150 cm) dans le talus avant la limite de propriété, avec remblai côté jardin
16/12/2021	PC 074 292 21 X 0012	MCAlpes / BASSET Olivier et NOTEL Amandine	145 route du Paradis	74570 EVIRES	Derrière l'Eglise 74150 VAULX	A 1136	Réalisation d'une villa individuelle
20/12/2021	DP 074 292 21 X 0063	POUJOL Jean-Roger	68 Le Vieux Chemin	74 150 VAULX	68 Le Vieux Chemin 74150 VAULX	C 464	Construction de carports, modification de toiture et création d'une clôture
20/12/2021	DP 074 292 21 X 0064	CABARET Fabien	1278 route du Fier	74 150 VAULX	1278 route du Fier 74150 VAULX	C 456	Installation de brise-vues sur mur existant et modification de l'emplacement du parking
20/12/2021	DP 074 292 21 X 0065	FANTINI Cécile	110 chemin Vers la longée	74 150 VAULX	110 chemin Vers la longée 74150 VAULX	A 1022	Transformation d'un garage en pièce d'habitation
24/12/2021	PC 074 292 21 X 0013	PALAYER Jonathan VERNEY Laurie	8 rue Emile Tyrode	74960 MEYTHET	chemin de Panfery 74150 VAULX	B 983p et B 1001p	Réalisation d'une maison d'habitation individuelle de type R+1

7) Commission Travaux – Voirie – Aménagement

- Les travaux de la Route de Fresnes ont connu un retard dans leur lancement, à cause des intempéries de fin d'année. Ils sont programmés pour débuter le 10 janvier.
- Les fossés au hameau de Mornaz vont être nettoyés.

8) Commission marché, services, culture et vie associative :

- Illuminations du 10 décembre : cette manifestation a été un succès, très appréciée par les gens présents.
- Réunion avec l'association 3 P'tits points du 14 décembre : il s'agissait de la réunion annuelle avec les 4 communes membres. Un bilan de 2 ans a été dressé, dont la partie financière qui révèle une situation saine. Beaucoup d'annulation à cause du Covid sont néanmoins à déplorer. Les inscriptions de l'été rencontrent un vif succès, contraignant parfois à des refus de familles habitant sur les 4 communes. Il est précisé que les demandes d'habitants hors des 4 communes sont systématiquement refusées.
- Marché de Noël du 19 décembre : il s'est bien passé, malgré un manque d'aide pour l'installation. Le père Noël a rencontré beaucoup de succès.

9) Commission administration générale

Point sur le recrutement de remplacement du poste d'accueil : la collectivité rencontre beaucoup de difficultés pour ce recrutement. Les recherches se poursuivent.

10) Groupe « sentiers et patrimoine »

Réunion programmée le 02 février

11) Groupe « Jeunesse »

/

12) Groupe « Communication »

- Vaulx'Infos : avec annulation des vœux du Maire, flyer du marché et classe découverte. Rappel de faire régulièrement le point sur le listing.
- Bulletin municipal : en cours de rédaction.

13) Groupe « Agriculture – environnement »

Une réunion s'est tenue au début du mois de décembre, pour une mise en route du groupe. L'objectif est d'organiser des rencontres avec le monde agricole et environnemental en janvier et février, pour notamment travailler sur les zones humides, suite à une demande de répertoire du SILA. Madame le Maire suggère de prévoir une rencontre avec ASTER.

14) CCAS :

- point sur la réunion du 13 décembre : distribution de 16 paniers garnis pour les plus de 80 ans
- prochaine réunion le 07/02/22 pour budget 2022
- Madame Marie-Claire PARENT a présenté sa démission du conseil d'administration, effective à la date du 03 janvier 2022 (réception du courrier) : il faut remplacer cette démission dans les 2 mois, par un membre nommé afin de respecter la parité entre les administrateurs nommés et les administrateurs élus.

D. QUESTIONS DIVERSES

15) Population INSEE : Madame le Maire informe que la population a été officiellement comptabilisée à 1052 habitants par l'INSEE

16) Point agenda : La cérémonie des vœux du Maire du 14 janvier est annulée compte tenu de la situation sanitaire, à la demande de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

17) Autres Informations diverses :

- Illuminations et éclairage public : la commune va se doter d'une fiche de procédure en cas d'urgence
- Bellossy / illuminations tombées : Un courrier va être adressé au prestataire pour sécuriser les installations et appeler à davantage de vigilance.

18) Dates à retenir :

- Conseils : les prochains conseils municipaux se tiendront les vendredis 04 février, 04 mars, 1^{er} avril, 06 mai, 03 juin et 1^{er} juillet.
- Elections : les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril, et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Séance levée à 22h45